

2026



CENTRE
HOSPITALIER | **Georges
Daumézon**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

PARLONS SANTÉ MENTALE !





Édito

Le centre hospitalier Georges Daumézon participe au développement de l'attractivité et du rayonnement de notre territoire, notamment dans le domaine économique, où la santé, et, en particulier, la santé mentale est une préoccupation essentielle pour les entreprises et leurs talents et collaborateurs.

Dans ce contexte, nous souhaitons offrir la possibilité aux acteurs économiques implantés sur notre territoire de s'associer à cette dynamique, à travers **la création prochaine d'un fonds de dotation**, pour soutenir des projets visant notamment à :

- Améliorer notre offre publique de santé mentale,
- Enrichir l'accueil et les conditions de séjour des patients et des résidents,
- Renforcer la qualité de vie au travail de nos professionnels,
- Participer à l'innovation technologique et médicale.

Nous sommes en effet convaincus que le soutien, dans le cadre du mécénat, apporté à la santé mentale publique de notre territoire constitue également pour votre entreprise un enjeu majeur.

Associions nos forces et innovons ensemble pour la santé mentale !

Thibault Douté, directeur / Équipe de direction

PRÉSENTATION

Situé en périphérie nantaise, dans la commune de Bouguenais, le centre hospitalier Georges Daumézon est un établissement public de santé spécialisé dans la prise en charge des pathologies de santé mentale.

Il assure des missions :

- De prévention et de consultations de soins ambulatoires ;
- D'hospitalisation à temps plein et à temps partiel ;
- De réinsertion sociale.

Il remplit une mission de service public au bénéfice de la population du sud de la Loire-Atlantique, dans une logique de proximité, de continuité et de qualité des soins.

Fortement ancré dans son territoire, le centre hospitalier Georges Daumézon collabore étroitement avec l'ensemble des acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et associatifs du sud du département. Ces partenariats visent à garantir la continuité des parcours de soins, à favoriser l'inclusion sociale et à accompagner les patients au plus près de leur lieu de vie.

Dans ce cadre, l'établissement développe un travail de psychiatrie de liaison au sein des établissements sanitaires de la zone desservie par ses secteurs. Des équipes pluridisciplinaires, composées de médecins psychiatres, d'infirmiers et de psychologues, interviennent également auprès des structures médico-sociales et sociales partenaires, assurant ainsi une prise en charge globale, coordonnée et adaptée des personnes accompagnées.

L'établissement comprend 3 pôles (ou secteurs) de psychiatrie adulte, un pôle de pédopsychiatrie, un pôle départemental de pédopsychiatrie et un pôle intersectoriel.



CHIFFRES CLÉS

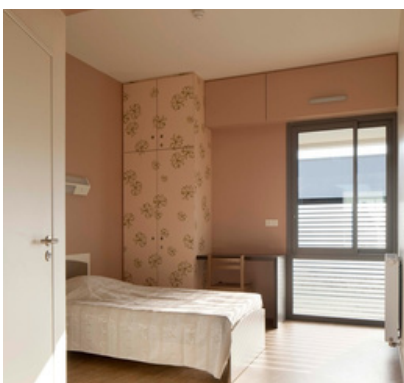
713 professionnels
645 non médicaux
68 médicaux

Pédopsychiatrie
14 lits
et 97 places

Psychiatrie adulte
103 lits
et 92 places

**Journées d'hospitalisation
à temps plein**
7 372

Patients
854



NOTRE PROJET DE CONSTITUTION D'UN FONDS DE DOTATION



Le centre hospitalier Georges Daumézon souhaite créer et animer un fonds de dotation, en vue de diversifier ses ressources et promouvoir la santé mentale sur son territoire.

Ce fonds de dotation visera à collecter et gérer les dons des entreprises et des particuliers destinés à notre établissement, nos services et nos professionnels.

Il a vocation à associer différents partenaires - direction de l'hôpital, institutionnels et acteurs économiques - à sa gouvernance, afin de prendre en compte, de façon totalement transparente, les attentes et besoins des différentes parties.

Pour être constitué, notre fonds de dotation nécessite un ou plusieurs mécènes fondateurs, qui apporteront une dotation initiale en numéraire d'un montant total de 15 000 €.

La dotation initiale versée pour constituer le fonds relève du mécénat : l'entreprise mécène bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt de 60 % du montant de son don, dans les conditions prévues par la législation fiscale en vigueur.

Dans ce contexte, nous recherchons un ou plusieurs mécènes fondateurs pour s'associer au développement et au succès de notre initiative innovante.

Pour une entreprise qui soutient la dotation initiale du fonds de dotation à hauteur de **15 000 €** :



NOS PROJETS À SOUTENIR DANS LE CADRE DU MÉCÉNAT

Projets culturels thérapeutiques au sein des unités

Équithérapie / Médiation animale / réalisation de graffiti ou peinture sur un mur, etc.

Budget : 500 € à 2 000 €

Projet Onde Porteuse

Réalisation de 8 émissions radio associant société civile, soignants et patients.

Budget : 2 000 €

Projet déploiement politique biodiversité CHGD

Extension et aménagement de la mini forêt.

Budget : 10 000 € à 20 000 €

Prise en charge des travaux des prochaines opérations immobilières permettant d'obtenir une HQE

Isolation à la chaux, déploiement de panneaux photovoltaïques, etc.

Budget : 50 000 € à 100 000 €

Aménagement des espaces sportifs de l'établissement

Cloisonnement du terrain multisports

Budget : 100 000 € à 150 000 €

Les fiches projets détaillées pourront être transmises sur demande

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

SOUTENIR NOS PROJETS POUR...



AMÉLIORER

le confort
des patients



VALORISER

la santé mentale



CONTRIBUER

à ce que l'hôpital
devienne un lieu de vie



REMERCIER

les services
et leurs équipes

ET BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DU MÉCÉNAT

DÉFISCALISATION

Une réduction d'impôt de 60 % du montant du don

(dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires HT, mais pouvant être reportés sur cinq exercices)

REMERCIEMENTS

Des contreparties au mécénat sont autorisées (communication, événementiel, etc.) dans la limite de 25 % du montant du don

AUTRE AVANTAGES

- Ancrage territorial
- Incarnation des valeurs de l'entreprise
- Communication interne et externe

CONTRIBUEZ COMME VOUS LE SOUHAITEZ

La procédure de mécénat s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions fiscales prévues par la loi du 1er août 2003 relative au mécénat

MÉCÉNAT FINANCIER

Don financier :
défiscalisation de 60 %
sur votre participation

MÉCÉNAT EN NATURE

Don de matériel, de matériaux
ou de fournitures :
défiscalisation de 60 % sur la
valeur vénale HT

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Prestation de service :
défiscalisation de 60 % sur votre
estimation du prix de revient

PLUSIEURS POSSIBILITÉS DE DONS POUR SOUTENIR NOS PROJETS À LA HAUTEUR DE VOS MOYENS ET DE VOS AMBITIONS :

Mécène 2 500 euros

Image

- Mention du mécène sur le site internet
- Présence sur les supports de communication

Événementiel

- Invitation aux événements et inaugurations des projets du CHGD
- Invitation à la soirée annuelle des donateurs (1 invitation)

Votre don 2 500 euros
Réduction d'impôt 1 500 euros
Valorisation des contreparties 625 euros
Coût net de votre don 375 euros

Mécène engagé 5 000 euros

Image

- Mention du mécène sur le site internet
- Présence sur les supports de communication
- Mention du mécène sur une publication « remerciement » sur les réseaux sociaux du CHGD

Événementiel

- Invitation aux événements et inaugurations des projets du CHGD
- Invitation à la soirée annuelle des donateurs (2 invitations)
- Organisation d'un temps d'information sensibilisation / prévention sur un sujet de santé mentale au sein de votre entreprise (1 fois / an)

Votre don 5 000 euros
Réduction d'impôt 3 000 euros
Valorisation des contreparties 1 250 euros
Coût net de votre don 750 euros

Mécène partenaire 10 000 euros

Image

- Mention du mécène sur le site internet
- Présence sur les supports de communication
- Mention du mécène sur une publication « remerciement » sur les réseaux sociaux du CHGD

Événementiel

- Invitation aux événements et inaugurations des projets du CHGD
- Invitation à la soirée annuelle des donateurs (4 invitations)
- Organisation d'un temps d'information sensibilisation / prévention sur un sujet de santé mentale au sein de votre entreprise (2 fois / an)
- Prise de parole du mécène lors de notre soirée annuelle des donateurs

Votre don 10 000 euros
Réduction d'impôt 6 000 euros
Valorisation des contreparties 2 500 euros
Coût net de votre don 1 500 euros

Mécène ambassadeur 20 000 euros

Image

- Mention du mécène sur le site internet
- Présence sur les supports de communication
- Mention du Mécène sur une publication « remerciement » sur les réseaux sociaux du CHGD
- Mur des donateurs à l'entrée du CHGD

Événementiel

- Invitation aux événements et inaugurations des projets du CHGD
- Invitation à la soirée annuelle des donateurs (12 invitations)
- Organisation d'un temps d'information sensibilisation / prévention sur un sujet de santé mentale au sein de votre entreprise (6 fois / an)
- Prise de parole du mécène lors de notre soirée annuelle des donateurs

Votre don 20 000 euros
Réduction d'impôt 12 000 euros
Valorisation des contreparties 5 000 euros
Coût net de votre don 3 000 euros



CENTRE
HOSPITALIER

**Georges
Daumézon**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ET NOUS SOUTENIR

Thibault DOUTÉ

Directeur de l'établissement

thibault.doute@ch-gdaumezon.fr

Édouard RAPPAZ

Chargé du mécénat entreprise

mecenat@ch-gdaumezon.fr

Merci !